

REPUBLIQUE DE GUINEE
TRAVAIL-JUSTICE -SOLIDARITE

MINISTERE DE LA JUSTICE

COUR D'APPEL DE CONAKRY

**TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE KALOUM
CONAKRY**

**REGISTRE DE COMMERCE ET DU CREDIT MOBILIER
(R C C M)**

PERSONNE MORA LE

SOCIETE B&D FARM-SARL

*Siège : Khorira Konseya-C/Urbaine de Dubreka
(RCCM/GC-KAL/077.352B/2017 du 11/08/2017)*

**DECLARATION MODIFICATIVE
RELATIVE A**

AUX DIRIGEANTS (Nomination)

GERANT NOMME : M. Alpha Mamadou BAH :

N°FORMALITE /RCCM/GC-KAL-M2/087.092/2017

DATE : 19 OCTOBRE 2017

DECLARATION DE MODIFICATION

 DE LA PERSONNE MORALE D'UN ETABLISSEMENT Caractéristiques, Activités, Dirigeants, Transfert, Fermeture, Dissolution

MODIFICATIONS RELATIVES A LA PERSONNE MORALE

- 1 LA PERSONNE MORALE MODIFIEE : N° R.C.C.M. de l'entreprise : GC-KAL/077.352B/2017
 SON SIEGE : Nouveau siège :
 Ancien siège : Khorira Konseya, Commune Urbaine de Dubreka-Guinée RCCM : GC-KAL/077.352B/2017 DATE : 11/08/2017
- 2 SA FORME JURIDIQUE : Nouvelle : Ancienne : SARL DATE : 11/08/2017
- 3 SON CAPITAL : Nouveau : Ancien : 5.000.000 GNF DATE : 11/08/2017
- 4 SON ACTIVITE : Activités supprimées :
 Date : Activités ajoutées :
- 5 SON NOM COMMERCIAL, ENSEIGNE, SIGLE :
 Nouveau : Ancien : B&D FARM Date d'effet : 11/08/2017
- 6 AUTRE (préciser) : Aux termes du Procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 12 Octobre 2017, déposé au rang des minutes de Me Youssouf DIALLO Notaire à Conakry, Les associés décident de démettre de ses fonctions de gérant M. Thierno Mahajou DIALLO ; de nommer en qualité de Gérant Monsieur Alpha Mamadou BAH pour une durée de quatre (04) années ;
- 7 La personne est DISSOUTE : (indiquer les coordonnées du liquidateur à la rubrique « dirigeants » Date :

MODIFICATIONS RELATIVES A L'ETABLISSEMENT

- 8 NUMERO R.C.C.M. actuel : GC-KAL/077.352B/2017
- 9 ADRESSE OU NOUVELLE ADRESSE : Khorira Konseya, Commune Urbaine de Dubreka-Guinée
 Cet établissement est :
- 10 TRANSFERE (Ancienne adresse) : Date :
- 11 VENDU, Acquéreur :
 R.C.C.M. de l'acquéreur : Date :
- 12 FERME, Date :
- 13 MODIFIE Activités supprimées :
 Activités ajoutées :
- 14 AUTRE : (préciser) :

MODIFICATIONS RELATIVES AUX ASSOCIES (*)

- 15 (*) La totalité des modifications et informations relatives aux associés indéfiniment et personnellement responsables doit IMPERATIVEMENT figurer sur le formulaire complémentaire M2 Bis annexé.
- RESUME DES INFORMATIONS
- Identité Nouveau Partant Maintenu - Modifié
 Ancienne qualité : Nouvelle qualité : Date :
- Identité : Nouveau Partant Maintenu - Modifié
 Ancienne qualité : Nouvelle qualité : Date :

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DIRIGEANTS (*) (**)

- 16 (*) Concerne les Gérants, Administrateurs ou associés ayant le pouvoir d'engager la personne morale
 (**) La totalité des modifications et informations relatives aux dirigeants doit IMPERATIVEMENT figurer sur le formulaire complémentaire M2 Bis.
- Identité : M. Thierno Mahajou DIALLO Nouveau Partant Maintenu - Modifié
 Ancienne qualité : Gérant Nouvelle qualité : Date: 12/10/2017
- Identité : Alpha Mamadou BAH Nouveau Partant Maintenu - Modifié
 Ancienne qualité : Nouvelle qualité : GERANT Date : 12/10/2017

COMMISSAIRES AUX COMPTES (*)

- 17 (*) La totalité des modifications et informations relatives aux Commissaires aux Comptes doit IMPERATIVEMENT figurer sur le formulaire complémentaire M2 Bis
- Changement de Commissaire aux Comptes : OUI NON
- o Modification des informations sur les Commissaires aux Comptes : OUI NON

LE (LA) SOUSSIGNE(E) (préciser si mandataire) : Me Youssouf DIALLO, notaire

demande à ce que la présente constitue DEMANDE D'IMMATRICULATION AU R.C.C.M. DEMANDE DE RADIATION AU R.C.C.M.

- 18 La conformité de la déclaration avec les pièces justificatives produites en application de l'Acte Uniforme sur le Droit commercial général a été vérifiée par le Greffier en Chef soussigné qui a procédé à l'inscription le 19.10.2017, sous le NUMERO 19/08/2017

Fait, à Conakry
Le 17 Octobre 2017

Signature :

Le Greffier en Chef

(Signature)
 Le Greffier en Chef
 ALBERTY FOFANA

